

Contrat de travail. — Différends entre un Espagnol et un étranger. — Compétence des tribunaux espagnols. — Loi applicable au contrat. (<i>Trib. suprême, ch. soc. 30 déc. 1966 ; 15 juin 1968</i>)	802
Divorce.	
Divorce entre étrangers. — Contrariété à l'ordre public espagnol (<i>Trib. suprême, ch. civ. 12 mars 1970</i>)	787
Jugement étranger de divorce. — Effets en Espagne (<i>Juge 1^{er} inst. Barcelone, 16 nov. 1961 ; Barcelone, 20 avril 1964 ; Trib. suprême 2^e ch. civ., 5 avril 1966</i>)	775
Jugement étranger prononçant le divorce entre Espagnols. — Effets en Espagne (<i>Trib. suprême ch. civ. 13 mars 1969</i>)	785
Jugement étranger de divorce. — Effets en Espagne. — Célébration d'un nouveau mariage (non). — Intervention de l'ordre public (non) (<i>Direction gén. des Registres et du Notariat, 23 avril 1970</i>)	788
Droit pénal international.	
Principe de territorialité. — Exceptions. (<i>Trib. suprême, ch. pén. 5 janv. 1965</i>)	745
Etat civil.	
Faits inscrits sur un registre de l'état civil étranger. — Inscription sans procédure préalable sur le registre espagnol de l'état civil (<i>Direction gén. des Registres et du Notariat, 12 et 16 mars 1971</i>)	769
Registre. — Pouvoirs du Consul. — Recours contre les décisions du Consul (<i>Direction gén. des Registres et du Notariat, 13 juill. 1971</i>)	768
Etrangers (Condition des —).	
Autorisation militaire pour l'achat des biens immeubles aux Baléares. — Droit de préemption du locataire (<i>Trib. suprême, ch. soc. 10 mars 1965</i>)	758
Baux à loyer. — Maintien dans les lieux des étrangers et apatrides (<i>Trib. suprême, 1^{er} ch. 2 juill. 1964</i>)	758
Carte de travail. — Obligation pour l'entreprise de l'obtenir pour ses employés (<i>Trib. suprême, ch. soc. 22 mars 1966</i>)	760
Etranger acquérant la nationalité espagnole. — Droit applicable (<i>Trib. suprême, ch. civ. 14 déc. 1967</i>)	760
Droit international du travail. — Territorialité du droit du travail. — Egalité de droits et de devoirs des étrangers et des nationaux (<i>Trib. suprême, 4^e ch. 30 avril 1963</i>)	757
Régime des investissements faits par des étrangers résidant en Espagne (<i>Direction gén. des Registres et du Notariat, 22 juill. 1970</i>)	764
Statut des étrangers en Espagne. — Baux à loyer. — Maintien dans les lieux. — Droit accordé aux étrangers même en l'absence de réciprocité, en cas d'accord du bailleur (<i>Trib. suprême, 1^{er} ch. 6 mars 1968</i>)	763

Nom.

- Enfant naturel. — Autorisation de porter les noms qu'il portait avant la reconnaissance (*Direction gén. des Registres et du Notariat, 21 janv. 1970*) 755
- Changement des nom et prénoms. — Application de la loi personnelle (*Direction gén. des Registres et du Notariat, 8 avril 1965*) 766
- Loi applicable. — Loi nationale (*Direction gén. des Registres et du Notariat, 15 juill. 1966*) 767

Ordre public.

- Application au mariage d'une étrangère divorcée avec un Espagnol (*Juge 1^{re} inst. n° 4 Barcelone, 16 nov. 1961 ; Barcelone, 20 avril 1964 ; Trib. suprême, 2^e ch. civ. 5 avril 1966*) 775

Régime matrimonial.

- Loi applicable. — Loi personnelle du mari au moment du mariage (*Trib. suprême, ch. civ. 14 déc. 1967*) 760

Renvoi.

- Application implicite du renvoi (non) (*Trib. suprême, ch. civ. 27 mai 1968*) 754

Séparation de biens.

- Séparation de biens prononcée par un jugement étranger de divorce. — Effets en Espagne (*Trib. suprême, ch. civ. 13 mars 1969*) 785

Séparation de corps.

- Loi applicable. — Loi nationale des parties (*Trib. suprême, ch. civ. 6 juin 1969*) 765
- Loi applicable. — Loi régissant le statut personnel (*Trib. suprême, ch. civ. 5 nov. 1971*) 783

Société.

- Nationalité des sociétés constituées en Espagne. — Critère du contrôle. — Autorisation administrative pour la prise de participation majoritaire par des étrangers dans une société anonyme espagnole (*Direction gén. des Registres et du Notariat, 23 mars 1966*) 798
- Nationalité. — Société espagnole sous contrôle étranger. — Fraude à la loi (*Trib. suprême ch. civ. 3 nov. 1967*) .. 800

Succession.

- Application de la loi personnelle du *de cuius*. — Nullité du testament fait conformément à la loi catalane par une personne relevant du Code civil (*Trib. suprême, ch. civ. 14 déc. 1967*) 760
- Application de la loi du *de cuius* (*Trib. suprême, 1^{re} ch. 4 juin 1964*) 773
- Droits des enfants naturels dont la filiation est établie à l'étranger (*Trib. suprême 1^{re} ch., 27 fév. 1964*) 790

Nationalité.

Acquisition ou récupération de la nationalité espagnole. — Renonciation à la nationalité étrangère (<i>Direction gén. des Registres et du Notariat, 24 sept. 1971</i>)	756
Acquisition par mariage de la nationalité espagnole (<i>Direction gén. des Registres et du Notariat, 11 nov. 1966</i>)	778
Convention de double nationalité entre l'Espagne et l'Equateur. — Concession de la nationalité espagnole. — Réserve de l'ordre public (<i>Direction gén. des Registres et du Notariat, 8 juin 1965</i>)	747
Enfants adultérins nés à l'étranger. — Acquisition de la nationalité espagnole <i>jure sanguinis</i> (<i>Direction gén. des Registres et du Notariat, 4 fév. 1966</i>)	748
Enfant naturel né en Espagne (<i>Direction gén. des Registres et du Notariat, 21 janv. 1970</i>)	755
Femme mariée. — Nationalité différente de celle de son mari. — Possibilité d'acquérir la nationalité espagnole (<i>Direction gén. des Registres et du Notariat, 18 juin 1969</i>)	755
Femme mariée. — Réintégration dans sa nationalité espagnole (<i>Direction gén. des Registres et du Notariat, 19 juin 1965</i>)	747
Fils de parents espagnols né en Argentine et ayant demeuré en Espagne. — Nationalité argentine exclusive (<i>Trib. suprême, ch. civ. 27 mai 1968</i>)	754
Nationalité espagnole. — Perte par l'acquisition d'une nationalité étrangère. — Double nationalité (<i>Grenade, ch. civ. 22 mai 1966</i>)	749
Nationalité espagnole. — Perte par acquisition volontaire d'une nationalité étrangère. — Perte par l'effet collectif pour les mineurs. — Emancipation. — Loi applicable (<i>Direction gén. des Registres et du Notariat, 17 mars 1967</i>)	752
Perte de la nationalité espagnole par l'acquisition volontaire d'une nationalité étrangère. — Adhésion volontaire à la nationalité automatiquement imposée par un Etat étranger (<i>Direction gén. des Registres et du Notariat, 15 mars 1966</i>)	749
Perte de la nationalité espagnole par le service armé dans un autre pays. — Caractère volontaire de ce service. — Perte de la nationalité par le consentement volontaire à une nationalité étrangère. — Récupération de la nationalité espagnole (<i>Direction gén. des Registres et du Notariat, 8 fév. 1967</i>)	751
Perte de la nationalité espagnole par renonciation volontaire. — Doubles nationaux (<i>Direction gén. des Registres et du Notariat, 4 mai 1968</i>)	753
Perte de la nationalité espagnole par l'effet de la naturalisation du père à l'étranger. — Récupération de la nationalité espagnole. — Conditions (<i>Direction gén. des Registres et du Notariat, 22 mai et 31 nov. 1968</i>)	753
Perte de la nationalité espagnole. — Acquisition volontaire d'une nationalité étrangère (<i>Direction gén. des Registres et du Notariat, 5 avril 1965</i>)	746
Perte de la nationalité espagnole par le service militaire à l'étranger. — Caractère volontaire du service (<i>Direction gén. des Registres et du Notariat, 6 et 24 juill. 1968</i>)	755
Perte de la nationalité espagnole. — Demande faite dès l'étranger. — Intervention du Consulat d'Espagne (<i>Direction gén. des Registres et du Notariat, 14 juin 1965</i>)	748

Statut des étrangers en Espagne. — Lois sur les baux à loyers. — Réciprocité avec l'Angleterre (<i>Trib. suprême, ch. civ. 22 mai 1969</i>)	763
Statut des investissements étrangers en Espagne (<i>Direction gén. des Registres et du Notariat, 23 mars 1966</i>)	798
Signature d'un contrat de travail valable. — Carte de travail nécessaire (non). (<i>Trib. suprême, ch. soc. 17 mars 1966</i>)	759
Filiation.	
Enfant né d'un père espagnol célibataire et d'une mère étrangère divorcée. — Possibilité pour une mère de reconnaître un enfant naturel. — Loi régissant la reconnaissance d'un enfant naturel (<i>Direction gén. des Registres et du Notariat, 23 avril 1970</i>)	788
Filiation naturelle.	
Reconnaissance en vertu d'un jugement étranger. — Effets en Espagne du statut d'enfant naturel ainsi acquis (<i>Trib. suprême, 1^{re} ch. 27 fév. 1964</i>)	790
Forme des actes.	
Actes authentiques faits à l'étranger. — Conditions pour leur admission en Espagne. — Règle <i>locus regit actum</i> (<i>Trib. suprême, 4^e ch. 5 oct. 1964</i>)	794
Acte authentique fait à l'étranger. — Nécessité de la légalisation en Espagne (<i>Trib. suprême, 4^e ch. 10 déc. 1964</i>) ..	795
Actes authentiques faits à l'étranger. — Conditions pour leur admission en Espagne. — Règle <i>locus regit actum</i> (<i>Trib. suprême, 4^e ch. 5 janv. 1965 ; 16 juin 1965 ; 11 déc. 1965 ; 18 fév. 1966 ; 30 mars 1966 ; 9 mars 1968</i>)	795 796 797
Documents en langue étrangère. — Traduction obligatoire pour qu'ils produisent des effets en justice (<i>Trib. suprême, ch. civ. 31 déc. 1971</i>)	798
Fraude à la loi.	
Droit interrégional privé (<i>Trib. suprême, ch. civ. 18 nov. 1964</i>)	765
Mariage à l'étranger d'Espagnols domiciliés en Espagne (<i>Direction gén. des Registres et du Notariat, 14 mars 1967</i>)	778
Immunité de juridiction.	
Conjoint d'un attaché d'ambassade (<i>Trib. suprême ch. pén. 5 janv. 1965</i>)	745
Jugement étranger.	
Exequatur. — Réciprocité avec le Venezuela. — Rôle du juge de l'exequatur (<i>Trib. suprême, 1^{re} ch., 11 mai 1965</i>)	806
Loi étrangère.	
Obligation pour les parties d'en rapporter la preuve (<i>Trib. suprême, ch. civ. 6 juin 1969</i>)	765

Jugement étranger.	
Divorce. — Epoux français. — Action en inopposabilité. — Compétence du tribunal étranger. — Fraude à la loi. — Respect des droits de la défense (<i>Trib. gr. inst. Paris, 5^e ch. 6 juill. 1972</i>)	728
Société.	
Relation avec ses membres. — Loi applicable. — Actions au porteur d'une société néerlandaise située matériellement en France. — Législation néerlandaise de « rétablissement des relations de droit ». — Déchéance du porteur négligent. — Obligation pour la Société émettrice de remise à l'Etat néerlandais des titres non déclarés. — Force majeure (oui) (<i>Cass. civ. I, 17 oct. 1972</i>)	716
CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE FRANÇAISE, par P. AYMOND, B. GOLDMAN, Ph. KAHN, J. RIBETTES-TILLHET ...	737
Accidents du travail.	
Algérie. — Loi du 9 avril 1898. — Protocole judiciaire franco-algérien. — Prescription annale. — Portée (<i>Cass. civ. I, 21 nov. 1972</i>)	740
Compétence.	
Article 15 du Code civil. — Demandeur et défendeur français. — Défendeur domicilié en Andorre (<i>Toulouse, 2^e ch. 18 avril 1972</i>)	742
Privilège de juridiction de l'article 14 du Code civil. — Contrat de travail exécuté à l'étranger (<i>Cass. soc. 6 oct. 1971</i>)	741
Conflit de juridictions.	
Article 14 du Code civil. — Conditions de la renonciation (<i>Paris, 1^{re} ch. 14 déc. 1971</i>)	743
Convention franco-espagnole du 28 mai 1969.	
Article 14 du Code civil. — Exclusion. — Non (<i>Paris, 1^{re} ch. 14 déc. 1971</i>)	743
Nationalité.	
Naturalisation. — Décret. — Rapport. — Conditions. — Faits postérieurs au décret de naturalisation. — Conséquences (<i>Cons. d'Etat, 3^e et 5^e sous-sections réunies, 19 janv. 1973</i>)	737
CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE ESPAGNOLE, par Juan CREMADES	745
Actes juridiques.	
Documents faits à l'étranger. — Conditions pour qu'ils produisent des effets en Espagne (<i>Juge 1^{re} inst. Barcelone, 16 nov. 1961 ; Barcelone, 20 avril 1964 ; Trib. suprême, 2^e ch. civ. 5 avril 1966</i>)	775

TABLE TRIMESTRIELLE

1973 (100^e année). — 3^e livraison. — Juillet, août, septembre

Doctrine

- La protection des mineurs en droit international privé français depuis l'entrée en vigueur de la Convention de La Haye du 5 octobre 1961, par Georges A.-L. DROZ 603
- Le droit international monétaire à la recherche d'un « système », par Lazar FOCSANEANU 644
- Le développement du droit économique communautaire des pays du C.A.E.M. et les problèmes posés par son application, par Jerzy JAKUBOWSKI 676

Jurisprudence

BULLETIN DE JURISPRUDENCE FRANÇAISE,

- par B. AUDIT, Ph. KAHN, G. LYON-CAEN, B. OPPETIT, G. DE LA PRADELLE, P. WEIL 700

Conflit de juridictions.

- Représentant de commerce français travaillant et résidant en France. — Employeur suisse. — Convention franco-suisse du 15 juin 1869. — Article 14 du Code civil (*Cass. soc. 22 nov. 1972*) 721

Divorce.

- Enfants. — Entretien. — Convention. — Paiement par le père à la mère d'une somme forfaitaire. — Validité. — Ordre public (*Cass. civ. I, 7 nov. 1972*) 700

Emprunt international.

- Etat français débiteur. — Créancier américain. — Déchéance quadriennale. — Modalités d'application (*Cons. d'Etat, 3^e et 5^e sous-sections réunies, 21 juill. 1972*) 706

Immunité de juridiction.

- Etat étranger. — Service public. — Bail commercial. — Absence de clause exorbitante. — Objet de l'activité du service. — Absence de stipulation spéciale (*Cass. civ. I, 17 janv. 1973*) 725

Succession d'un Argentin. — Loi applicable. — Loi nationale (<i>Trib. suprême, ch. civ. 27 mai 1968</i>)	754
Testament.	
Testament olographe. — Règle <i>locus regit actum</i> (<i>Grenade, ch. civ. 22 mai 1966</i>)	749
Registre général des actes de dernière volonté. — Possibilité d'inscrire un testament fait à l'étranger (<i>Direction gén. des Registres et du Notariat, 8 juin 1970</i>)	798
Titres nobiliaires.	
Loi régissant l'aptitude à porter des titres nobiliaires. — Non application du statut personnel (<i>Trib. suprême, ch. civ. 21 mai 1971</i>)	767
Tutelle.	
Conflit entre une tutelle espagnole et une tutelle étrangère. — Effets en Espagne d'une tutelle mexicaine (<i>Trib. suprême, 4^e ch. 23 mars 1966</i>)	793
CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE DE LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE,	
par Roger PINTO	809
Appel concernant la compétence du Conseil de l'O.A.C.I. (Inde c/ Pakistan). — Arrêt du 18 août 1972	819
Conséquences juridiques pour les Etats de la présence continue de l'Afrique du Sud en Namibie.	
Ordonnances 1, 2 et 3 du 26 janvier 1971 concernant la participation de MM. Zafrulla Khan, Padilla Nervo et Morozov, à la procédure. — Ordonnance du 29 janvier 1971, sur le droit du gouvernement sud-africain de désigner un juge <i>ad hoc</i> . Avis consultatif du 21 juin 1971	810
La vie de la Cour	809
Mesures conservatoires et compétence en matière de pêcheries.	
Ordonnances du 17 août 1972. — Arrêts du 2 février 1973	817

Documents

CONVENTIONS INTERNATIONALES PUBLIÉES ET TEXTES LÉGISLATIFS OU RÉGLEMENTAIRES PROMULGUÉS EN FRANCE.

Minorité.	
Convention concernant la compétence des autorités et la loi applicable en matière de protection des mineurs, ouverte à la signature à La Haye, le 5 octobre 1961 (publiée par décret n° 73-490 du 15 mai 1973 : <i>J.O.</i> 24 mai 1973)	823
Bibliographie et Revue des revues	828
Informations	844

100^e Année (1973)

N° 3

3-109
Juillet-Août-Septembre

2-66
JOURNAL
DU
DROIT INTERNATIONAL

paraissant tous les trois mois

FONDÉ EN 1874

par

EDOUARD CLUNET

CONTINUÉ DE 1923 A 1948

par

ANDRE PRUDHOMME

Rédacteur en Chef :

BERTHOLD GOLDMAN

Sous le haut patronage de

M. ANCEL, S. BASTID, P. BELLET, A. BESSON,
H. BLIN, R. DROUILLAT, P. GUILLOT,
C. HOLLEAUX, P. LEPAULLE, P. LOUIS-LUCAS,
M. MARTIN, J. MAURY, R. PINTO,

Secrétaire général de la rédaction

PHILIPPE KAHN

EDITIONS TECHNIQUES S.A.

123, rue d'Alésia

PARIS (XIV^e)

1973

Preuve (<i>Trib. suprême, ch. soc. 22 juin 1964</i>)	800
Preuve. — Certificat de coutume (<i>Trib. suprême, ch. civ. 5 nov. 1971</i>)	783
Recours en cassation pour violation de la loi étrangère (<i>Trib. suprême, 1^{re} ch. 4 juin 1964</i>)	773

Mariage.

Mariage des Espagnols à l'étranger. — Mariage civil conforme à la loi locale. — Inexistence d'une déclaration de nullité. — Effets (<i>Direction gén. des Registres et du Notariat, 29 janv. 1963</i>)	769
Mariage civil contracté à l'étranger entre un étranger et une Espagnole. — Nullité. — Capacité personnelle. — Ordre public. — Fraude à la loi (<i>Grenade, 1^{re} ch. 15 mars 1963, Trib. suprême, 1^{re} ch. 5 juill. 1965</i>)	770
Mariage civil contracté à l'étranger. — Légitimité des enfants. — Jugement de divorce à l'étranger. — Élément de preuve en Espagne (<i>Trib. suprême, 1^{re} ch., 21 déc. 1963</i>)	772
Mariage civil contracté à l'étranger par un étranger divorcé d'une Espagnole (<i>Trib. suprême, 1^{re} ch. 4 juin 1964</i>)	773
Mariage civil contracté à l'étranger. — Nullité. — Inexistence (non) (<i>Trib. suprême, ch. civ. 2 nov. 1965</i>)	774
Mariage civil contracté en Espagne en 1935 entre un Espagnol et une étrangère divorcée. — Nullité (<i>Juge 1^{re} inst. Barcelone, 16 nov. 1961; Barcelone, 20 avril 1964; Trib. suprême, 2^e ch. civ. 5 avril 1966</i>)	775
Mariage civil contracté de bonne foi par une étrangère avec un Espagnol catholique. — Acquisition de la nationalité espagnole (<i>Direction gén. des Registres et du Notariat, 11 nov. 1966</i>)	778
Mariage contracté à l'étranger par des Espagnols domiciliés en Espagne. — Validité en Espagne (<i>Direction gén. des Registres et du Notariat, 14 mars 1967</i>)	778
Mariage d'étrangers en Espagne contracté devant leurs autorités consulaires. — Possibilité d'inscription au registre de l'état civil espagnol (<i>Direction gén. des Registres et du Notariat, 22 mai 1969</i>)	779
Mariage contracté par un Espagnol à l'étranger avec une étrangère divorcée. — Capacité. — Loi applicable. — Loi personnelle (<i>Direction gén. des Registres et du Notariat 27 juin 1969</i>)	780
Mariage civil contracté à l'étranger. — Effets en Espagne. — Conjoint non catholique. — Preuve (<i>Direction gén. des Registres et du Notariat, 3 août 1970</i>)	781
Mariage civil. — Capacité. — Loi applicable. — Loi régissant le statut personnel. — Ordre public (<i>Direction gén. des Registres et du Notariat, 18 déc. 1971</i>)	782

Minorité.

Capacité et représentation légales des mineurs. — Loi nationale compétente (<i>Direction gén. des Registres et du Notariat, 14 juill. 1965</i>)	792
---	-----

Actes publics étrangers.

- Conditions formelles pour qu'ils puissent produire des effets en Espagne (*Trib. suprême, 1^{re} ch. 27 [év. 1964]*) .. 790

Adoption.

- Nationalité espagnole. — Influence de l'adoption sur la nationalité (*Direction gén. des Registres et du Notariat, 13 juill. 1971*) 792

Apatrides.

- Déclaration (*Trib. suprême, 1^{re} ch. 2 juill. 1964*) 758
- Législation applicable (*Direction gén. des Registres et du Notariat, 14 juill. 1965*) 792
- Statut personnel des apatrides (*Direction gén. des Registres et du Notariat, 21 janv. 1970*) 755

Arbitrage.

- Exécution en Espagne d'une sentence étrangère. — Convention de Genève du 26 septembre 1927 (*Trib. suprême, 1^{re} ch. 4 mai 1965*) 807
- Sentences arbitrales étrangères. — Exequatur en Espagne. — Convention de Genève du 26 septembre 1927 (*Trib. suprême, 1^{re} ch. 12 nov. 1965*) 808

Capacité.

- Etrangère divorcée qui contracte mariage avec un Espagnol (*Juge 1^{re} inst. Barcelone, 16 nov. 1961 ; Barcelone, 20 avril 1964 ; Trib. suprême, 2^e ch. civ. 5 avril 1966*) .. 775

Conflit de juridictions.

- Compétence internationale. — Obligations devant être exécutées en Espagne. — Parties toutes deux étrangères. — Tribunaux espagnols compétents (*Trib. suprême, ch. soc. 22 juin 1964*) 800
- Contrat de travail signé et exécuté en France. — Litige entre l'employeur et un organisme de sécurité sociale français et l'employé espagnol. — Tribunaux espagnols (*Trib. suprême, ch. soc. 11 juill. 1970*) 805
- Litige entre Espagnols. — Contrat de travail signé et exécuté à l'étranger. — Compétence des tribunaux espagnols (*Trib. suprême, ch. soc. 5 avril 1968*) 803
- Travailleur espagnol embauché en Espagne par une entreprise étrangère. — Compétence de la juridiction du travail espagnole. — Contrôle de la compétence judiciaire internationale des tribunaux espagnols (*Trib. suprême, ch. soc. 2 mars 1966*) 803

Contrat.

- Contrat de travail. — Litige entre un ressortissant américain et une société américaine. — Obligations devant être accomplies en Espagne. — Loi applicable (*Trib. suprême, ch. soc. 22 juin 1964*) 800